



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice	11
présents	09
votants	09

L'an DEUX MILLE VINGT

Le 29 janvier

Le Conseil municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2020/04 -

Date de la convocation municipale : 21 janvier 2020

**OBJET :**

**Approbation du montage  
d'un marché à bons de  
commande en partenariat  
avec le Bureau d'Etudes  
YVARS pour un montant HT  
de 3 950,00 €**

Présents :

Mmes Liliane HEUZE – Annie NOGIER - Sophie KERNEN – MM. René BERTOLINA – Boris FLAUD – Vincent BACHET – Max FONTAINE – Jacques CAMPION - André BERTERO

Absentes non excusées :

Mme Magali ROBERT  
Mme Mélanie GAYDIER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait de mettre en place un marché à bons de commande portant principalement sur les travaux de proximité (maçonnerie, aménagements urbains divers) à engager sur la commune. Cette procédure vise dans un premier temps à sélectionner à partir d'un bordereau de prix unitaires, trois entreprises de BTP différentes, puis à les mettre en concurrence dans un second temps au moyen d'un DPGF (bordereau de prix global et forfaitaire) lors du lancement d'une opération donnée ; elle permettrait ainsi à la commune de réaliser un gain sur les dépenses engagées, estimé à près de 30 % par rapport à des travaux classiques décidés ponctuellement.

A cet effet, le bureau d'études YVARS, précédemment retenu dans le cadre du marché public de maîtrise d'œuvre portant sur l'extension de l'école et la construction d'une médiathèque, a proposé son aide à la collectivité dans le cadre du montage de ce type de marché public, comprenant l'élaboration des pièces techniques requises et l'assistance à la passation des contrats de travaux.

Aucun autre prestataire n'ayant été proposé dans le cadre du lancement de cette procédure, monsieur le maire a soumis aux membres du conseil municipal un devis établi par le bureau d'études précité à hauteur de 3 950,00 Euros HT pour une durée de 2 ans renouvelable deux fois par période d'un an.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Approuve la mise en œuvre en partenariat avec le bureau d'études YVARS, d'un marché à bons de commande portant sur les travaux de proximité communaux, pour un montant de 3 950 Euros HT pour une durée maximum de 4 ans ;
- Donne à monsieur le maire pouvoir pour signer tous documents et faire exécuter tous travaux entrant dans le cas de figure de cette procédure.

Fait et délibéré à AURONS, les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS  
André BERTERO